

**COMPTE RENDU SOMMAIRE  
DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU JEUDI 26 OCTOBRE 2023**

**Affiché le 31/10/2023**

**Séance du jeudi 26 octobre 2023**

Date de la convocation : 20/10/2023

Nombre de Conseillers : 19

Présents : 11/12

Votants : 13/14

Présents : Mmes Anne-Laure BABAULT, Andrée JOUSSEAUME, Patricia LEPINE, Béatrice PEREIRA (à partir de la délibération n°2), Josette RAIMON, Arlette ROBIN, Chantal SUBRA.

MM. Eric, DRAPEAU, Dominique MOREL, Patrick RAMOS, Eric THICKETT, Gérard VILATTE.

Pouvoirs : M. Roger BAZIER à M. Dominique MOREL

Mme Marie-Annick GUIMARD à Mme Josette RAIMON

Absents excusés : MM. Nicolas COSTE et Jean-James PERLADE

Absents : Mmes Nicole HUET et Laury-Anne RAULT, M. François JOUANNAULT

Secrétaire de séance : Mme Josette RAIMON

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-six octobre à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune de SALLES SUR MER, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Madame Chantal SUBRA, Maire.

**ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 28/09/2023.**

Le procès-verbal de la séance du 28/09/2023 est adopté à la majorité.

***Procès-verbal adopté à la majorité avec 12 voix pour et 1 abstention.***

***Communication au Conseil Municipal des décisions prises au titre des délégations du Conseil Municipal au Maire (L2122-22 Code Général des Collectivités Territoriales)***

- Impression de 1300 bulletins municipaux par la société IMPRIMERIE ROCHELaise pour un montant de 1.275,00€ HT, 1.530,00€ TTC.
- Modification d'un trottoir rue de Millesouris pour la gestion des eaux pluviales par la société ATLANROUTE pour un montant de 2.230,00€ HT, 2.676,00€.
- Prestation de conception et formation au PCS par la société NUMERISK pour un montant de 3.300,00€ HT, 3.960,00€ TTC.
- Réalisation d'un film sur la bibliothèque de Salles sur Mer par la société WEB IN BLACK pour un montant de 600,00€ HT, 720,00€ TTC.
- Réalisation d'un film sur le voyage à Paris des élèves de Salles sur Mer par la société WEB IN BLACK pour un montant de 600,00€ HT, 720,00€ TTC.
- Fournitures de sapin pour le marché de Noël par la société PEPINIERES ROUBERTY pour un montant de 457,50€ HT, 503,25€ TTC.
- Fourniture d'un ordinateur et d'un écran fixe pour l'accueil par SOLURIS pour un montant de 1.819,70€ TTC.

***Communication au Conseil Municipal du Rapport d'activités 2022 de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle***

**Délibération n°1 Adhésion à l'Association du Passeport du Civisme**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'adhérer à l'Association du Passeport du Civisme
- de désigner Monsieur Roger BAZIER et Madame Josette RAIMON, comme représentants de la collectivité ;
- d'autoriser Madame le Maire et/ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier.
- Il est précisé que le montant de l'adhésion ainsi que la réalisation et l'impression des passeports sont intégralement pris en charge par le Conseil Départemental de la Charente Maritime.

***Délibération adoptée à la majorité avec 10 voix pour et 3 voix contre.***

***Arrivée de Mme Béatrice PEREIRA***

**Délibération n°2 PCS – Demande de subvention action PAPI à la Communauté d'Agglomération de La Rochelle**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- de prendre acte du lancement des travaux d'élaboration du Plan communal de Sauvegarde,
- D'autoriser Madame le Maire ou son représentant à solliciter une contribution financière de la part de la Communauté d'agglomération pour la participation aux frais de réalisation du Plan Communal de Sauvegarde par le bureau d'études NUMERISK à hauteur de 50% d'une dépense maximale de 7389 €HT et de remplir les formalités nécessaires dans ce cadre,
- D'imputer les dépenses afférentes au budget principal

*Délibération adoptée à l'unanimité avec 14 voix pour.*

### **Délibération n°3 Convention de servitudes parcelles AB10 et AE108 avec ENEDIS**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- autorise Madame le Maire à signer la convention de servitude avec ENEDIS pour les parcelles AB 10 et AE108 propriété de la Commune.
- autorise Madame le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

*Délibération adoptée à la majorité avec 12 voix pour et 2 voix contre.*

### **Délibération n°4 Dépenses à imputer au compte 6232 – Fêtes et Cérémonies**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve l'affectation des dépenses telle que reprises ci-dessus au compte 6232 « fêtes et cérémonies » dans la limite des crédits inscrits au budget.

*Délibération adoptée à l'unanimité avec 14 voix pour.*

### **Délibération n°5 Décentralisation de la police de la publicité extérieure au 1<sup>er</sup> janvier 2024**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de s'opposer au transfert des pouvoirs de police de la publicité extérieure du Maire au Président de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, et autorise Madame le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

*Délibération adoptée à la majorité avec 12 voix pour et 2 voix contre.*

### **Délibération n°6 Zones d'Accélération des Energies Renouvelables**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Valide la mise en place d'un groupe de travail sur les zones d'accélération des énergies renouvelables, ouvert à tous les conseillers municipaux,
- Précise que le groupe de travail se réunira le lundi 06/11/2023 en Mairie,
- Précise que le groupe de travail aura pour mission de :
  - o proposer une cartographie définissant énergie par énergie les zones d'accélération pour Salles sur Mer,
  - o définir le mode de consultation de la population

*Délibération adoptée à l'unanimité avec 14 voix pour.*

### **Questions / Informations diverses :**

- Prochain Conseil Municipal le jeudi 30 novembre 2023 à 18h.
- Dates de prochaines manifestations :
  - o Zone de gratuité le samedi 28 octobre 2023
  - o Cérémonie du 11 novembre 2023 à 11h
  - o Marché de Noël les 02 et 03 décembre 2023
  - o Repas des Aînés le dimanche 17 décembre 2023
  - o Vœux du Maire dimanche 13 janvier 2024 à 11h à la salle des Fêtes
- Date des prochaines élections : élections européennes le dimanche 09/06/2024
- Discussion sur la future piste cyclable